

**Grade: Bachelier ès sciences (B.Sc.)****Crédits: 120****Présentation****En bref**

Ce programme prépare à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé aux niveaux préscolaire/primaire et secondaire.

Ce programme vise la formation d'un professionnel de l'intervention pédagogique, enseignant en éducation physique, capable d'intervenir efficacement auprès des élèves aux niveaux préscolaire/primaire et secondaire. Il compte trois composantes principales : la formation à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé, une solide formation psychopédagogique ainsi qu'une formation pratique concrétisée à l'intérieur des différents laboratoires didactiques et des stages.

Compétences, exigences de formation

Compétences professionnelles du personnel enseignant

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec :

**DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES**

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture.
- Maîtriser la langue d'enseignement

CHAMP 1?: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves

- Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
- Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
- Évaluer les apprentissages
- Gérer le fonctionnement du groupe-classe
- Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
- Soutenir le plaisir d'apprendre

CHAMP 2?: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif

- S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
- Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

CHAMP 3?: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant

- S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

**DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

- Mobiliser le numérique
- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

---

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

### **Atouts UQTR**

Les étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

## **Admission**

### **Contingentement et capacités d'accueil**

Ce programme est contingenté à 50 places.

### **Trimestre d'admission et rythme des études**

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

## **Conditions d'admission**

### **Études au Québec**

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

#### Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

#### Base universitaire

Avoir réussi 15 crédits universitaires au moment du dépôt de la demande d'admission et satisfaire aux exigences de la base collégiale ou l'équivalent.

#### Base expérience

Être âgé d'au moins vingt et un ans, posséder des connaissances appropriées (en éducation physique et à la santé, en activité physique en général ou dans un domaine connexe) et avoir œuvré comme intervenant en éducation physique et à la santé ou en activité physique en général pendant au moins deux ans (1 500 heures). Les expériences liées au milieu de l'éducation (suppléance, activités parascolaires, animation au service de garde, CPE, etc.) sont privilégiées et toutes autres expériences connexes (animation, intervention communautaire, etc.) pourront être considérées.

Le candidat adulte admissible, dont on n'aura pu établir à l'aide du dossier qu'il possède l'expérience et les connaissances requises, pourrait, selon le cas, être admis conditionnellement à la réussite de cours de niveau collégial ou de cours d'appoint, suivant la recommandation du responsable de programme.

### **Etudes hors Québec**

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

### **Modalités de sélection des candidatures**

Candidats collégiens et universitaires :

Dans un premier temps, le comité de sélection procède à une présélection fondée sur l'excellence du dossier. Ensuite, les candidats présélectionnés sont convoqués aux tests d'admission en présentiel et finalement, le comité procède à une sélection établie selon la pondération suivante :

Qualité du dossier (60%)

Test d'habiletés motrices (20%)

Test diagnostique de français (10%)  
Test d'habiletés pédagogiques (10%)

Candidats adultes :

Dans un premier temps, le comité de sélection procède à une présélection fondée sur l'excellence du dossier. Ensuite, les candidats présélectionnés sont convoqués aux tests d'admission en présentiel et finalement, le comité procède à une sélection établie selon la pondération suivante :

Qualité du dossier (60%)  
Test d'habiletés motrices (20%)  
Test diagnostique de français (10%)  
Test d'habiletés pédagogiques (10%)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir des modalités de sélection mentionnées ci-haut, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier le niveau de connaissances générales des candidats. La répartition des places entre les catégories de candidats est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte notamment du nombre et de la qualité des candidatures.

## Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

### Cours obligatoires (111 crédits)

EEI1017 Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage  
EPK1190 Évaluation de la condition physique et des habitudes de vie (PPK1009)  
EPK1204 Intervention en conditionnement physique (PPK1009)  
EPK1209 Motricité : apprentissage et enseignement  
EPK1211 Enseignement en éducation physique et à la santé  
EPK1212 Didactique des activités collectives au préscolaire et au primaire (2 crédits)  
EPK1230 Cinésiologie en éducation physique et à la santé (2 crédits)  
EPK1231 Croissance physique et développement psychomoteur  
PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec  
PDG1040 Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)  
PED1022 Collaboration école, familles et communautés  
PPK1008 Initiation à l'éducation physique et à la santé  
PPK1009 Physiologie de l'exercice appliquée à l'éducation physique et à la santé  
PPK1010 Biomécanique humaine en éducation physique et santé  
PPK1012 Didactique de l'éducation motrice au préscolaire et au primaire (2 crédits)  
PPK1013 Didactique des act. de coopération par l'expression corp. au préscol. et au primaire (2 crédits)  
PPK1014 Stage I : sensibilisation à l'enseignement en EPS au préscolaire/primaire (1 crédit) (PPK1008; PPK1012)  
PPK1018 Planification des interventions en éducation physique et à la santé (EPK1211)  
PPK1019 Nutrition, santé et activité physique  
PPK1020 Micro-enseignement en éducation physique et santé (PPK1016; PPK1018)  
PPK1027 Évaluation en éducation physique et santé (PPK1018)  
PPK1031 Séminaire de synthèse en éducation physique et santé (2 crédits)  
PPK1042 Éducation physique adaptée  
PPK1055 Éducation à la santé au préscolaire/primaire et au secondaire  
PPK1058 Didactique de l'éducation par le plein air au secondaire  
PPK1059 Initiation à la recherche en éducation physique et à la santé (2 crédits)  
PPK1064 Didactique des activités collectives I au secondaire (2 crédits)  
PPK1073 Stage II : initiation à l'enseignement en EPS au secondaire (PPK1014; PPK1090)  
PPK1074 Stage III : enseignement en éducation physique et santé au préscolaire et primaire (9 crédits) (PPK1073; EPK1211; PPK1008; PPK1020; PPK1027)  
PPK1075 Stage IV : enseignement en EPS au secondaire (9 crédits) (PPK1074)  
PPK1090 Gestion éducative du groupe en EPS  
PPK1091 Approches motivationnelles appliquées à l'éducation physique et à la santé (2 crédits)  
PPK1092 Sécurité et traumatologie en activité physique (2 crédits)  
PPK1093 Perfectionnement des habiletés motrices et aptitudes physiques  
PPK1094 Animation et organisation du sport scolaire  
PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant

### Cours optionnels (9 crédits)

La personne étudiante qui a obtenu des résultats en dessous de 55% pour chacune des sections du TECFÉE au cours de l'an 1 de sa formation, ou qui n'a fait aucune passation, doit obligatoirement faire le cours FRA1022 Préparation au volet grammaire du TECFEE.

La personne étudiante qui a obtenu plus de 55% (pour chacune des sections) au TECFÉE peut faire le cours PPK1034 Perfectionnement de la physiologie de l'exercice appliquée à l'EPS ou le cours FRA1022. La personne étudiante ayant réussi le TECFEE (70% pour chacune des sections) doit obligatoirement faire le cours PPK1034 Perfectionnement de la physiologie de l'exercice appliquée à l'EPS.

La personne étudiante choisit trois crédits parmi les cours suivants :

- FRA1022 Préparation au volet grammaire du TECFEE
- PPK1034 Perfectionnement de la physiologie de l'exercice appliquée à l'EPS (PPK1009)

L'étudiant choisit six crédits parmi les cours suivants :

- PPK1035 Didactique des activités aquatiques au préscolaire/primaire et au secondaire (4 crédits)
- PPK1065 Didactique des activités collectives II au secondaire (2 crédits)
- PPK1066 Didactique des habiletés motrices au secondaire (2 crédits)
- PPK1067 Didactique des activités de combat et de duel au secondaire (2 crédits)
- PPK1095 Didactique de l'enseignement en EPS au collégial (2 crédits)

## Autres renseignements

### Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire au Stage I : sensibilisation à l'enseignement en EPS au préscolaire/primaire, la personne étudiante doit avoir réussi les cours suivants : PPK1008 Initiation à l'EPS et PPK1012 Didactique de l'éducation motrice au préscolaire et au primaire. Seul le stage I peut faire l'objet d'une équivalence selon l'expérience et la maîtrise des compétences professionnelles.

Toute demande de reconnaissance des acquis relative au stage 1 (prévu à la 2e session) doit être déposée, selon les exigences du portfolio électronique, à l'adresse suivante : [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=2366](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=2366) au plus tard le 3e lundi d'octobre de la 1ère session. Le stage 1 ne pourra pas être reconnu pour toute demande déposée après cette date.

En ce qui a trait aux demandes de RAC en lien avec les autres cours du programme, toute demande doit être complétée en bonne et due forme une semaine avant le début de la session (réf. calendrier universitaire) durant laquelle le cours ciblé est offert, faute de quoi la demande ne sera pas traitée.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance d'un cours est de C+ ou plus (2,3 sur 4,3) lorsque l'adéquation entre les acquis de la personne étudiante et un cours précis du programme pourront être établis de façon claire.

Pour s'inscrire au Stage II : initiation en EPS au secondaire, la personne étudiante doit avoir réussi le Stage I : sensibilisation à l'enseignement en EPS au préscolaire/primaire et avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,2/4,3.

Pour s'inscrire au Stage III : enseignement en éducation physique et santé au préscolaire et au primaire, la personne étudiante doit avoir complété soixante crédits du programme, avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,3 sur 4,3 et avoir fait les six cours suivants :

- PPK1008 Initiation à l'EPS
- EPK1211 Enseignement en éducation physique et santé,
- Stage II : initiation à l'enseignement en EPS au secondaire,

- PPK1018 Planification des interventions en éducation physique et santé,
- PPK1020 Micro-enseignement en éducation physique et santé et
- PPK1027 Évaluation en EPS.

Pour s'inscrire au cours Stage IV : enseignement en EPS au secondaire, la personne étudiante doit avoir réussi le cours Stage III : enseignement en EPS au préscolaire/primaire, avoir complété quatre-vingt-seize crédits du programme et avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3.

Les cours Stage III : enseignement en EPS au préscolaire/primaire et Stage IV : enseignement en EPS au secondaire doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple stage III au trimestre d'automne et stage IV au trimestre d'hiver suivant). Donc, les personnes étudiantes qui ne rencontrent pas les préalables au stage III dès l'automne de la 3<sup>e</sup> année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français prescrit par l'université), se verront contraintes à compléter leur programme de baccalauréat avec une année supplémentaire.

De plus, aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours Stage III : enseignement en EPS au préscolaire/primaire et Stage IV : enseignement en EPS au secondaire, à l'exception des cours prévus à la cinquième session (stage III) et huitième session (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme.

En cas d'échec ou d'abandon, les stages I, II, III et IV ne peuvent être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ces cours, la personne étudiante doit en faire la demande par écrit auprès de la direction du Comité de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec ou son abandon et justifiant un droit de reprise par le biais d'un Plan de remédiation écrit.

Cette demande sera étudiée par un comité appelé Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage, lequel est composé de la direction du Comité de programme, d'une personne superviseure, d'une personne professionnelle en sciences de l'éducation et de la personne responsable pédagogique des stages. Selon la recommandation du Comité d'évaluation, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du Comité d'évaluation est finale et sans appel. Toute reprise des stages II, III et IV devra être réalisée dans un établissement des commissions scolaires concertées avec l'UQTR.

Le stage IV ne peut être réalisé en région éloignée si la personne étudiante a fait le stage III à l'étranger (hors Québec) ou a présenté des difficultés lors de ce stage III.

La personne étudiante provenant d'une région éloignée (plus de 450 km de l'UQTR) peut faire la majorité de ses stages dans son centre de services scolaire d'origine à l'exception du stage III qui doit se faire obligatoirement dans l'un des centres de services scolaires qui respecte la distance maximale autorisée.

En cas de grandes difficultés (cote C- et moins) à la fin des cours stage I, stage II et stage III, la personne étudiante sera assujettie à un Plan de remédiation qu'il devra mettre en place pour les sessions ultérieures.

La personne étudiante qui a obtenu des résultats en dessous de 55% pour chacune des sections du TECFÉE au cours de l'an 1 de sa formation, ou qui n'a fait aucune passation, doit obligatoirement faire le cours FRA1022 Préparation au volet grammaire du TECFEE. La personne étudiante qui a obtenu plus de 55% (pour chacune des sections) au TECFÉE peut faire le cours PPK1034 Perfectionnement de la physiologie de l'exercice appliquée à l'EPS ou le cours FRA1022. La personne étudiante ayant réussi le TECFÉE (70% pour chacune des sections) doit obligatoirement faire le cours PPK1034 Perfectionnement de la physiologie de l'exercice appliquée à l'EPS.

Pour s'inscrire au cours EEI1017 Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage, la personne étudiante doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Toute personne étudiante admise dans un programme en enseignement a l'obligation de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire, soit au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. La personne étudiante recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Toute personne étudiante n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- Toute personne étudiante admise dans un programme de formation en enseignement doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir son brevet d'enseignement.

- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, toute personne étudiante doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits, si elle chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.

- Le seuil de réussite pour chacune des deux parties du TECFÉE est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %.
- Le TECFÉE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.
- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- Toute personne étudiante dans un programme de formation en enseignement de premier cycle doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.
- Toute personne étudiante dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admise à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.
- La personne étudiante éprouvant des difficultés à réussir le TECFÉE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants/tes.
- La personne étudiante inscrite à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par la personne responsable de programme. Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacune des deux parties du TECFÉE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part de la personne responsable du programme, qui pourrait exiger que la personne étudiante suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, la personne responsable du programme pourrait exiger que la personne étudiante ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

## **Description des activités**

### **EEL1017 Interventions auprès des élèves en difficulté d'apprentissage**

Planifier, enseigner et intervenir efficacement auprès des élèves présentant un handicap, une difficulté ou un trouble d'adaptation, d'apprentissage, de la parole, du langage ou de la communication dans les classes ordinaires du primaire et du secondaire.

Définitions, classifications, étiologie, manifestations et politiques ministérielles. Handicaps, troubles et difficultés d'adaptation, d'apprentissage, de la parole, du langage ou de la communication. Implications des différents handicaps, troubles ou difficultés sur l'apprentissage sur les plans cognitif, affectif et social. Perspective neuropsychologique : fonctions cognitives, fonctionnement de la mémoire, fonctions exécutives, capacités attentionnelles. Repérage des signes qui laissent présager l'existence d'un handicap, trouble ou difficulté afin de mettre en branle un processus d'évaluation et d'intervention. Compréhension des rapports d'évaluation d'élèves qui présentent un handicap, un trouble ou une difficulté. Appropriation des recommandations incluses dans ces rapports. Rôles des divers acteurs qui interviennent auprès de ces élèves. Planification des situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte des besoins de ces élèves.

Ce cours permet de s'approprier et de mettre en place des stratégies d'enseignement et d'intervention qui répondent aux besoins particuliers de ces élèves et de comprendre les enjeux liés à l'échec scolaire, notamment sa médicalisation, ainsi que ceux relatifs au redoublement. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, ce cours est en étroite relation avec les cours portant sur la gestion de classe. De plus, il entretient un rapport direct avec le cours d'évaluation des apprentissages qui traite d'évaluation différenciée auprès d'un public d'élèves hétérogènes. Il prépare spécifiquement au stage III.

Compétence principale visée :

- Permettre à l'étudiant d'adapter ses interventions en fonction des besoins spécifiques de ses élèves (CP7).

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants ayant réussi 45 crédits du programme peuvent s'inscrire à ce cours.

### **EPK1190 Évaluation de la condition physique et des habitudes de vie (PPK1009)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Evaluer les apprentissages », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

---

À la fin de ce cours, l'étudiant-e devra maîtriser les éléments nécessaires à une évaluation de la condition physique et des habitudes de vie auprès d'un groupe d'élèves. L'étudiant-e sera en mesure de mener une évaluation complète d'un groupe d'élèves et établir les liens entre l'évaluation de la condition physique et les savoirs essentiels de la compétence disciplinaire « Adopter un mode de vie sain et actif ». L'étudiant-e sera en mesure d'interpréter les résultats à l'évaluation ainsi que d'apporter des recommandations pour les participant-e-s.

#### **EPK1204 Intervention en conditionnement physique (PPK1009)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon spécifique, l'étudiant-e devra approfondir les éléments techniques et le répertoire d'activités liés à l'intervention en conditionnement physique, et ce, en milieu scolaire et extrascolaire. Maîtriser les principes d'évaluation de la condition physique (capacités aérobies et cardio-vasculaires, qualités musculaires, étalonnage des appareils).

Les concepts, la terminologie et les activités de conditionnement physique sont en relation avec les savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise. Utilisation des éléments d'une séance type de conditionnement physique (aérobie, musculation, flexibilité). Application des principes de planification d'une séance type de conditionnement physique dans un programme donné. Développement des habiletés et des ressources inhérentes au pilotage en conditionnement physique. Respect des règles d'éthique professionnelle et de sécurité en conditionnement physique.

#### **EPK1209 Motricité : apprentissage et enseignement**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Pour ce faire, l'étudiant-e sera amené-e à situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de leur discipline et les transférer ou faire des liens avec les savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise.

De façon plus spécifique, l'étudiant-e devra connaître les déterminants fondamentaux de la motricité de même que les étapes et les processus d'apprentissage psychomoteurs nécessaires au développement et à l'acquisition d'habiletés motrices chez les élèves.

Être capable d'élaborer des stratégies d'apprentissage et de maîtriser des concepts d'évaluation (diagnostique, formative et sommative) de manière à justifier le choix d'une activité physique et sportive ou d'une tâche motrice comme support d'apprentissage.

#### **EPK1211 Enseignement en éducation physique et à la santé**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », de même que les compétences professionnelles spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, l'étudiant-e est amené-e à connaître les différents styles d'enseignement propres à l'éducation physique et à la santé (EPS) et à acquérir des connaissances et des habiletés de base relatives au processus d'intervention en activité physique adapté à différents contextes culturels. L'accent est mis sur (1) l'interaction via les savoirs essentiels à enseigner, la gestion de l'environnement éducatif et la création d'un climat favorable à l'apprentissage et (2) l'analyse de l'enseignement, à partir d'un cadre de référence que fournissent les conclusions de la recherche sur l'efficacité de l'intervention en activité physique. L'étudiant-e aura l'occasion de développer son sens critique sur les fondements didactiques et les courants pédagogiques en enseignement de l'EPS de même que d'explorer des actions pédagogiques novatrices. Des laboratoires guideront l'étudiant-e dans des activités d'observation, d'expérimentation, d'analyse et de recherche d'hypothèses d'action favorisant un enseignement efficace.

#### **EPK1212 Didactique des activités collectives au préscolaire et au primaire (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Au travers le développement des compétences professionnelles, l'étudiant-e devra connaître la terminologie et comprendre les savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise en lien avec l'éducation physique et à la santé au préscolaire et au primaire. Élaborer des activités permettant aux élèves de ces niveaux d'apprendre à construire un plan d'action et à développer des stratégies pour réaliser, dans divers contextes (activités collectives, coopératives, de combat et de duel), des actions corporelles en interaction avec leurs pairs, et ce, en accord avec les règles d'éthique.

S'impliquer dans l'ensemble des démarches reliées à la mise en place des activités spécifiques à la compétence disciplinaire « Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ». Planifier et mettre en œuvre des interventions en considérant les échelles des niveaux de compétence pour chacun des cycles du primaire. S'initier aux différentes stratégies d'évaluation.

#### **EPK1230 Cinésiologie en éducation physique et à la santé (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

---

De façon plus spécifique, l'étudiant-e devra connaître les principales structures musculosquelettiques issues des savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise. Discerner les limites et les possibilités du système locomoteur sur la réalisation des mouvements corporels dans une perspective de santé et de sécurité dans l'exécution de ces mouvements en contexte scolaire. Utiliser une terminologie appropriée dans la communication orale des notions relatives aux principales structures musculosquelettiques permettant le mouvement humain.

Survol des notions reliées aux plans et axes du mouvement. Généralités sur les os, les articulations, les muscles et la force musculaire, le fonctionnement du tronc, de la colonne vertébrale ainsi que du bassin et de la ceinture scapulaire; ceci en rapport avec le mouvement en contexte d'apprentissage des habiletés motrices. Introduction aux notions de levier humain. Laboratoires et exercices en vue d'une application concrète des notions théoriques vues en classe. Consolidation des apprentissages dans la mise en œuvre d'un projet lié à la pratique enseignante. Analyse de certains gestes moteurs liés aux savoirs essentiels en éducation physique et à la santé de manière à contribuer au développement des compétences disciplinaires chez les élèves.

### **EPK1231 Croissance physique et développement psychomoteur**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement les compétences professionnelles « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture » et « Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves », telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, le cours permet à l'étudiant-e de connaître et comprendre les notions représentatives de la croissance physique et du développement psychomoteur de clientèles diverses (enfants, adolescent-e-s, élèves à besoins particuliers).

Principales théories entourant la croissance physique et le développement psychomoteur de l'enfant et l'adolescent-e. Compréhension et application des notions théoriques et représentatives de la croissance physique et du développement psychomoteur : croissance et maturation biologique, habiletés motrices fondamentales et spécifiques, aptitudes physiques et évolution du contrôle musculaire. Problèmes de croissance physique et troubles de l'acquisition de la coordination motrice. Moyens d'évaluation : tests, fiches d'observation, bilans moteurs. Effets de la pratique d'activités physiques sur la croissance physique et le développement psychomoteur. Transformation des comportements moteurs et acquisition du schéma corporel dans les activités de stabilisation, locomotion et manipulation. Application en contexte de l'éducation physique et à la santé (EPS) des connaissances relatives à la croissance physique et au développement psychomoteur en vue d'un dépistage hâtif par l'enseignant-e en EPS.

### **FRA1022 Préparation au volet grammaire du TECFÉE**

Objectifs

Connaître et maîtriser la terminologie de la grammaire moderne et ses méthodes d'analyse. Connaître les caractéristiques des classes de mots ainsi que la structure des groupes de mots et des phrases pour respecter les règles d'orthographe grammaticale et de syntaxe du français écrit soigné. Comprendre les régularités du système de la langue française.

Contenu

Le cours s'appuie sur l'utilisation systématique des outils de la grammaire moderne : le groupe syntaxique, le modèle P de la phrase de base et les manipulations syntaxiques. Il présente les caractéristiques morphosyntaxiques des classes de mots du français (classes variables et invariables, traits de variation, critères de reconnaissance). Il aborde la construction des groupes de mots (le noyau, ses expansions et leur fonction grammaticale), des phrases simples (dont quelques types et formes de phrases), ainsi que de quelques phrases complexes (formées par subordination et par coordination). Il propose une revue des différentes règles d'accord qui s'appliquent dans ces structures (l'accord du déterminant, de l'adjectif, du verbe ou de l'auxiliaire, et du participe passé, en particulier). Il couvre les règles d'emploi de la ponctuation interne (virgules, point-virgule, deux points) et finale.

### **PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec**

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des centres des services scolaires et des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes; école autochtone d'hier à aujourd'hui.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :



- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- S'impliquer activement au sein de l'équipe-école (CP9)
- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13)

#### **PDG1040 Ethique professionnelle en enseignement (2 crédits)**

S'initier aux valeurs fondamentales promues dans la profession enseignante. Amorcer le développement de sa posture éthique professionnelle et de son agir éthique.

Concepts de base liés à l'éthique professionnelle. Connaissance et fonction du cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante. Analyses de situations concrètes avec enjeux éthiques rencontrés dans les milieux d'enseignement (Exemple : citer les droits d'auteurs, avoir une conduite respectueuse au regard de l'utilisation du numérique, etc.) Processus de résolution et de délibération éthique. Enjeux éthiques liés au rapport aux savoirs et au rapport à l'autre (élèves, parents, collègues, institution et communauté).

Ce cours incite à la mobilisation d'un regard critique et contribue à accroître la capacité à justifier des décisions afin d'accompagner d'une manière appropriée et équitable les élèves, ainsi qu'à la capacité à démontrer une prise en compte et une ouverture à la diversité sous toutes ses formes (entre autres la culture autochtone).

Compétence principale visée :

- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13).

#### **PED1022 Collaboration école, familles et communautés**

Reconnaître que le rôle social de l'école se construit notamment à travers les relations avec les familles et les membres de la communauté. Soutenir le développement d'une représentation complexe des élèves, des familles et des communautés minorisées.

Différents termes et concepts pour appréhender la diversité sociale selon des approches constructiviste, inclusive, anti-oppressive et décoloniale. Les concepts d'inégalités sociales en éducation, de processus d'exclusion, dont le racisme et le sexisme en contexte scolaire; les divers modèles de collaboration EFC; les réalités et expériences des familles, notamment celles qui sont considérées "à distance" de l'école (exemple: milieux défavorisés, les familles immigrantes/racisées, les communautés autochtones, les familles monoparentales, LGBTQ+). Analyse des débats sociaux entourant les inégalités éducatives, concernant notamment les choix éducatifs alternatifs, la prise en compte de la diversité à l'école et la légitimation des appartenances multiples, savoirs, langues et cultures minorisés au sein de l'espace scolaire.

Le cours vise à amener les futurs enseignants.e.s à inclure les perspectives autochtones dans la pratique enseignante et dans l'établissement de relations dans et en dehors de l'école afin de reconnaître l'interdépendance des acteurs éducatifs et de tendre vers une école au service de la communauté. En proposant une approche réflexive, il amène les futur.e.s enseignant.e.s à déconstruire le regard normatif de l'école sur les familles et les communautés.

Compétences principales visées :

- Compétence 10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté (ancienne 9)
- Compétence 13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

#### **PPK1008 Initiation à l'éducation physique et à la santé**

Ce cours vise à aider l'étudiant.e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, l'étudiant.e devra s'approprier les fondements et les concepts de base en éducation physique et à la santé (EPS) en milieu scolaire. Ainsi, l'étudiant.e est appelé.e à mieux cerner les fonctions, les rôles et les responsabilités d'un.e enseignant.e en EPS. Par ailleurs, l'étudiant.e est invité.e à prendre part à différentes activités d'apprentissage en classe afin de développer ou de parfaire son sens critique dans le domaine de l'EPS et dans d'autres domaines connexes à l'enseignement et à la santé. Enfin, chaque étudiant.e est amené.e à prendre en charge la gestion de sa santé en modifiant une habitude de vie au cours de la session et à faire des liens avec la compétence disciplinaire « Adopter un mode de vie sain et actif ».

---

PPK1009 Physiologie de l'exercice appliquée à l'éducation physique et à la santé

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, ce cours permet à l'étudiant-e de connaître les concepts fondamentaux et la contribution de la physiologie pour la pratique enseignante en éducation physique et à la santé. Comprendre les effets aigus et chroniques de l'activité physique et son apport à une pratique orientée vers la santé et le sport. Ce cours amène l'étudiant-e à acquérir les connaissances sur le rôle, les mécanismes d'action et la régulation des systèmes physiologiques qui permettent l'activité physique, et ce, en relation avec les savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise. De plus, l'étudiant-e sera en mesure d'acquérir des connaissances générales entourant les principes physiologiques de l'entraînement et les principales adaptations à l'entraînement aérobie, anaérobie et de force. Laboratoires et exercices en vue d'une application concrète des notions théoriques vues en classe.

Réponses et contrôles neurologiques et musculaires, métaboliques, cardiovasculaires et respiratoires à l'exercice physique.

**PPK1010 Biomécanique humaine en éducation physique et santé**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, le cours permet à l'étudiant-e de compléter sa formation sur le système musculosquelettique et de s'approprier le vocabulaire et les concepts de base en biomécanique nécessaires à la profession enseignante en éducation physique et à la santé. Acquérir les bases de la mécanique fondamentale qui sont reliées à l'observation, à l'analyse et à l'évaluation des mouvements humains. Discerner les principes mécaniques pour une exécution rationnelle des mouvements afin de prévenir l'intégrité corporelle et améliorer la performance motrice de l'élève.

Les notions suivantes sont abordées : survol de la cinésiologie des membres supérieurs et inférieurs, centre de masse, posture et équilibre, moment de force et d'inertie, impulsion et momentum. Techniques de mesure telle la vidéoscopie. Laboratoires, exercices et mise en œuvre d'un projet en vue d'une application concrète des notions théoriques vues en classe et d'un transfert des connaissances à la pratique enseignante.

Applications pratiques pertinentes dans le milieu scolaire, dans l'entraînement sportif et dans l'utilisation d'équipements protecteurs. Établir les liens à partir des savoirs essentiels de la compétence disciplinaire « Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques » du programme de formation de l'école québécoise.

**PPK1012 Didactique de l'éducation motrice au préscolaire et au primaire (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Au travers du développement des compétences professionnelles, l'étudiant-e devra connaître la terminologie et comprendre les savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise. Identifier, expliquer et évaluer les activités motrices selon les échelles de niveaux proposées. S'impliquer dans l'ensemble des démarches reliées à la mise en place des activités d'apprentissage, en relation avec la compétence disciplinaire « Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ». Gérer le fonctionnement du groupe-classe en fonction d'une activité motrice de base. Concevoir un cahier pédagogique (exercices, jeux éducatifs, etc.) se rapportant aux activités motrices individuelles au préscolaire et au primaire.

**PPK1013 Didactique des act. de coopération par l'expression corp. au préscol. et au primaire (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Au travers le développement des compétences professionnelles, l'étudiant-e doit connaître la terminologie et comprendre les savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise. Identifier, expliquer et évaluer les activités d'expression corporelle selon les indicateurs proposés.

Plusieurs types d'activités (par exemples, l'acrogym, la danse, la gymnastique rythmique, le workout, la corde à danser) seront étudiés pour favoriser l'apprentissage de l'expression corporelle en relation avec la compétence disciplinaire « Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ». Développer des contenus didactiques répertoriés dans un cahier pédagogique (exercices, jeux éducatifs, etc.) se rapportant à l'expression corporelle au préscolaire et au primaire.

**PPK1014 Stage I : sensibilisation à l'enseignement en EPS au préscolaire/primaire (1 crédit) (PPK1008; PPK1012)**

Ce stage de sensibilisation permet à un-e stagiaire, durant 2 semaines consécutives, d'accompagner un-e enseignant-e associé-e spécialiste en éducation physique et à la santé (EPS) dans les différentes occupations reliées à sa tâche. Par l'observation et par la participation ponctuelle à diverses activités, le-a stagiaire se familiarise avec les composantes de la profession à laquelle il-elle se destine, de même qu'à toutes les dimensions de la vie d'une école primaire. Sous la supervision d'un-e enseignant-e associé-e spécialiste en EPS, le-a stagiaire est amené-e à : (a) découvrir les modes de fonctionnement de l'école; (b) se familiariser avec les diverses composantes de la profession enseignante et (c) amorcer et poursuivre le développement de certaines compétences professionnelles attendues en enseignement.

---

Règlements pédagogiques particuliers :

- En cas d'échec ou d'abandon, le cours PPK1014 (Stage I) ne peut être repris qu'une seule fois.
- En cas de grandes difficultés (cote C- et moins) dans le cours PPK1014 (Stage I), l'étudiant-e sera assujetti-e à un Plan de remédiation qu'il-elle devra mettre en place.
- Seul le cours PPK1014 (Stagel) peut faire l'objet d'une équivalence selon l'expérience et la maîtrise des compétences professionnelles.

### **PPK1018 Planification des interventions en éducation physique et à la santé (EPK1211)**

Ce cours permet à l'étudiant-e de développer principalement la compétence professionnelle « Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, le contenu de ce cours est arrimé à l'ensemble des dimensions relatives à cette compétence professionnelle. L'accent est mis sur la planification des interventions selon les éléments de contenus proposés par les programmes ministériels en vigueur (primaire/secondaire) en éducation physique et à la santé de même que sur l'élaboration de progressions pédagogiques motivantes, de systèmes de gestion et de conduite de séances. La macroplanification par cycle scolaire et la microplanification de situations d'apprentissage et d'évaluation permettent l'intégration de la compétence professionnelle dans des contextes variés. Quelques laboratoires guideront l'étudiant-e dans des activités d'observation, d'expérimentation et d'analyse de scénarios d'apprentissage.

### **PPK1019 Nutrition, santé et activité physique**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, ce cours vise à acquérir les notions fondamentales d'une saine alimentation équilibrée comme habitude de vie et à analyser les liens entre la nutrition et la pratique régulière d'activité physique pour s'assurer d'une croissance optimale et d'un bien-être à court et à long termes. Acquérir les outils nécessaires pour enseigner une éducation nutritionnelle saine et équilibrée. Planifier des ateliers sur la promotion de bonnes habitudes alimentaires et créer des stratégies d'intervention pédagogique adaptées et pertinentes à l'enseignement en éducation physique et à la santé. Reconnaître les comportements alimentaires nocifs.

L'étude des notions fondamentales de la nutrition : les principes d'une saine alimentation équilibrée; les besoins nutritionnels, énergétiques et hydriques en fonction des phases de la vie; la répartition énergétique et l'étude des aspects quantitatifs et qualitatifs de la consommation alimentaire. Influence des déficiences et surplus d'éléments nutritifs sur la santé. Besoins énergétiques engendrés par l'activité physique. Différents substrats énergétiques utilisés lors d'exercices physiques. Statistiques sur les habitudes alimentaires des Québécois. L'utilisation du journal alimentaire comme outil de dépistage et de prévention des problèmes alimentaires : embonpoint, obésité, anorexie et boulimie. L'étude du contrôle du poids corporel. Stratégies pédagogiques d'éducation à une alimentation saine et équilibrée en milieu scolaire. Les avantages du végétarisme sur la santé. Conséquences de la consommation des drogues et alcool, et stratégie de prévention de la toxicomanie.

### **PPK1020 Micro-enseignement en éducation physique et santé (PPK1016; PPK1018)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon spécifique, le cours vise à habiliter l'étudiant-e à planifier et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des caractéristiques des élèves du primaire et du secondaire. Au cours de la session, l'étudiant-e est amené-e à planifier, à organiser et à superviser le mode de fonctionnement de petits groupes d'élèves du primaire et du secondaire en vue de les aider à développer les compétences disciplinaires visées dans le programme de formation de l'école québécoise. Enfin, l'étudiant-e est appelé-e à s'approprier le vocabulaire, les principes et les approches pédagogiques de base en enseignement de l'éducation physique et à la santé.

### **PPK1027 Évaluation en éducation physique et santé (PPK1018)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Évaluer les apprentissages », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon spécifique, ce cours vise à habiliter l'étudiant-e à planifier des tâches évaluatives pour les trois compétences disciplinaires en éducation physique et à la santé, de même qu'à élaborer des outils d'évaluation cohérents et valides en fonction des situations d'apprentissage et d'évaluation conçues préalablement pour les élèves du primaire et du secondaire. De plus, le cours mise sur la validation en gymnase de tâches évaluatives issues de ces situations d'apprentissage et d'évaluation, de même que les outils associés. Enfin, l'étudiant-e est appelé-e à interpréter, à l'aide d'outils comme les échelles de niveaux de compétence recommandés par le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES), les traces recueillies lors de cette validation au gymnase, et ce, dans un but d'évaluer progressivement le degré d'atteinte du niveau de développement des compétences

---

en prévision d'un jugement et d'une communication au bulletin.

**PPK1031 Séminaire de synthèse en éducation physique et santé (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à faire le bilan de sa formation initiale et vise de manière plus spécifique la compétence professionnelle « S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

D'une part, l'étudiant-e est amené-e à faire la synthèse des savoirs acquis au cours de sa formation et à démontrer qu'il a atteint les objectifs de son programme. Il-elle aura l'occasion de dégager les types de savoirs puis de les situer dans un modèle d'enseignement personnel. D'autre part, l'étudiant-e est accompagné-e pour analyser le répertoire de ses pratiques pédagogiques et pour faire le bilan de ses compétences professionnelles. Il-elle pourra faire le point par rapport à son développement professionnel et identifier les défis liés à l'insertion professionnelle en milieu scolaire.

Analyse et synthèse des contenus abordés durant la formation. Réflexion critique sur ces contenus et leur articulation aux éléments qui caractérisent la profession. Consolidation de l'identité professionnelle et rapport aux autres disciplines du programme de formation de l'école québécoise. Regard sur ses compétences professionnelles. Réflexion sur l'importance du renouvellement professionnel et élaboration d'un plan de formation continue.

Ce cours est régi par un règlement pédagogique particulier dans le cadre du Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (7138).

**PPK1034 Perfectionnement de la physiologie de l'exercice appliquée à l'EPS (PPK1009)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, l'étudiant-e sera en mesure d'acquérir des connaissances avancées entourant les principes physiologiques de l'entraînement et les adaptations spécifiques de l'entraînement aérobic, anaérobic et de force. Ces connaissances s'inscrivent dans un objectif de prescription, d'évaluation et de suivi de l'entraînement. De plus, ce cours amène l'étudiant-e à intégrer et transférer les notions théoriques dans le contexte de l'enseignement en éducation physique et à la santé. Laboratoires et exercices en vue d'une application concrète des notions théoriques vues en classe.

Adaptations aux modifications thermiques à l'exercice. Planification et périodisation d'entraînement. Différenciations au niveau physiologique selon l'âge scolaire et l'activité physique. Adaptation des activités physiques dans les cas de maladies cardiovasculaires, d'obésité et de diabète.

**PPK1035 Didactique des activités aquatiques au préscolaire/primaire et au secondaire (4 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Au travers le développement des compétences professionnelles, l'étudiant-e aura l'occasion de participer à l'ensemble des démarches reliées à la mise en place des activités en relation avec les compétences disciplinaires « Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques » et « Adopter un mode de vie sain et actif » des programmes scolaires. L'étudiant-e devra acquérir des connaissances et développer des habiletés relatives aux styles de nage (équivalent au niveau croix de bronze), à la sécurité aquatique de même qu'à l'élaboration d'activités de conditionnement physique aquatique à l'intention d'élèves du primaire et du secondaire.

Éléments théoriques guidés par les savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise et des pratiques associées (a) aux styles de nage : principes biomécaniques, caractéristiques du milieu aquatique, analyse du mouvement, progression pédagogique, maîtrise des styles; (b) à la sécurité aquatique : habiletés de sauvetage, premiers soins, surveillance et (c) aux activités de conditionnement physique aquatique : planification, gestion, mise en œuvre et évaluation selon les clientèles, objectivation, élaboration et animation d'une mini-séance de conditionnement physique aquatique.

**PPK1042 Éducation physique adaptée**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement les compétences professionnelles « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture » et « tenir compte de l'hétérogénéité des élèves », telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, l'étudiant-e devra comprendre les causes des difficultés physiques et perceptivo-motrices des différentes clientèles en éducation physique adaptée. Utiliser adéquatement et adapter, au besoin, des tests de mesure standardisés pour chaque type de clientèle. Utiliser les principes d'élaboration d'un plan d'intervention personnalisé en éducation physique et à la santé (EPS). Dégager des principes d'action visant à adapter les interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap, en lien avec les savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise.

Les limites des diverses populations spéciales et les bases relatives au dépistage et à la correction des troubles perceptivo-moteurs. Des tests de mesure standardisés pour identifier le profil sensori-moteur des élèves handicapés ou ayant une

---

déficience. Planifier et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage en EPS ainsi qu'évaluer les apprentissages et tenir compte de l'hétérogénéité des élèves.

#### **PPK1055 Éducation à la santé au préscolaire/primaire et au secondaire**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture » et certaines autres spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

D'une part, l'étudiant-e est amené-e à s'approprier les concepts de base et les savoirs à enseigner en éducation à la santé (EPS) en lien avec le programme de formation de l'école québécoise. Le cours vise également à habiliter l'étudiant-e à mieux cerner les rôles, les fonctions et les responsabilités d'un-e enseignant-e en EPS au sein d'une institution scolaire. D'autre part, l'étudiant-e est appelé-e à s'engager dans différentes activités d'apprentissage en classe et en gymnase afin de s'habiller à planifier et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage et évaluer ces apprentissages qui ont pour but d'amener des enfants et des adolescents à adopter un mode de vie sain et actif. Enfin, l'étudiant-e prend en charge la gestion de sa pratique personnelle quotidienne d'activités physiques de manière à faire les liens étroits avec la compétence disciplinaire « Adopter un mode de vie sain et actif ».

#### **PPK1058 Didactique de l'éducation par le plein air au secondaire**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, l'étudiant-e doit développer des activités physiques réalisées en plein air en fonction d'un encadrement scolaire et des orientations du programme de formation de l'école québécoise. Le plein air est présenté comme une expérience contribuant au développement des compétences disciplinaires et transversales, du mieux-être et du leadership chez les élèves. L'étudiant-e apprendra à organiser des expériences pratiques de plein air favorisant l'harmonie avec le milieu naturel et le respect de l'environnement (classes blanches, classes vertes, classes rouges). Au-delà de la pratique elle-même, ce cours permettra à l'étudiant-e de concevoir et d'animer des activités pédagogiques amenant les élèves à développer un savoir être mobilisé en contexte de plein air. L'étudiant-e apprendra à utiliser des activités de plein air pour développer les compétences transversales des élèves et pour conduire des projets de collaboration avec l'équipe école.

L'étudiant-e apprendra à choisir des activités de plein air selon les ressources disponibles, les caractéristiques des élèves et les saisons. L'utilisation et l'entretien des équipements, la sécurité, l'habillement et l'alimentation sont aussi des notions spécifiques à considérer lors de sorties de plein air. L'étudiant-e apprendra aussi à répertorier et réaliser des activités de formation continue dans le domaine du plein air. Le cours est donné sur les 2 sessions de la quatrième année.

#### **PPK1059 Initiation à la recherche en éducation physique et à la santé (2 crédits)**

Ce cours vise à développer chez l'étudiant-e principalement la compétence professionnelle « S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, ce cours vise à démontrer à l'étudiant-e l'importance de la recherche dans le développement professionnel en enseignement et en particulier en enseignement de l'éducation physique et à la santé (EPS) avec une perspective historique. Les contenus et stratégies spécifiques à ce cours amèneront l'étudiant-e à situer l'enseignement de l'EPS comme une pratique multidimensionnelle qui nécessite plusieurs approches de recherche issues de disciplines contributives à la formation de l'enseignant-e. Le cours vise les objectifs suivants: 1) donner les outils à l'étudiant-e pour se documenter et s'approprier les contenus de recherche afin de les intégrer dans sa pratique professionnelle ; 2) développer un esprit critique qui va au-delà de l'opinion personnelle ; 3) initier l'étudiant-e à des problématiques liées à des activités de recherche ; et 4) prendre conscience des problèmes de recherche communs à d'autres membres de l'équipe-école et à d'autres spécialistes de l'enseignement.

Les types de recherche en EPS et en éducation à la santé, comme la recherche expérimentale, la recherche épidémiologique, la recherche action, la recherche évaluative, la recherche-développement, les revues de la littérature et la méta-analyse seront abordées dans ce cours. La méthode scientifique et les démarches de recherche seront approfondies. Les sources primaires d'informations scientifiques seront présentées et l'étudiant-e devra élaborer une intervention pédagogique à partir de ces données.

#### **PPK1064 Didactique des activités collectives I au secondaire (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Au travers le développement des compétences professionnelles, l'étudiant-e devra connaître la terminologie et comprendre les contenus du programme de formation de l'école québécoise inhérents principalement à la compétence disciplinaire : « Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ». Ce cours cible un large répertoire de moyens d'action réalisés en espaces distinct et commun et faisant appel aux principes d'action au cours d'activités collectives au secondaire, telles le soccer (et le futsal), le basketball, le handball, le volleyball et le hockey cosom.

Appliquer des savoirs, savoir-faire et savoir-être essentiels à la pratique et à l'enseignement des activités proposées, et ce, en

---

accord avec les règles de sécurité et d'éthique. Acquérir des habiletés d'analyse qui sont requises pour un diagnostic pédagogique et la mise en forme d'exercices correctifs (outils d'évaluation). Exécuter des actions motrices et participer à l'élaboration et à l'évaluation de plans d'action avec les pairs selon les activités d'apprentissage proposées. Planifier et mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage reliées à la compétence disciplinaire visée.

**PPK1065 Didactique des activités collectives II au secondaire (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Au travers le développement des compétences professionnelles, l'étudiant-e devra connaître la terminologie et comprendre les contenus de formation du programme de formation de l'école québécoise inhérents principalement à la compétence disciplinaire : « Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ». Ce cours cible un large répertoire de moyens d'action faisant appel aux principes d'action au cours d'activités collectives et de coopération au secondaire telles l'ultimate frisbee, le spikeball, le flag football, le kinball, le tchouk-ball ou autres.

Appliquer des savoirs, savoir-faire et savoir-être essentiels à la pratique et à l'enseignement des activités proposées, et ce, en accord avec les règles de sécurité et d'éthique. Acquérir des habiletés d'analyse qui sont requises pour un diagnostic pédagogique et la mise en forme d'exercices correctifs (outils d'évaluation). Exécuter des actions motrices et participer à l'élaboration et à l'évaluation de plans d'action avec les pairs selon les activités d'apprentissage proposées. Planifier et mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage reliées à la compétence disciplinaire visée.

**PPK1066 Didactique des habiletés motrices au secondaire (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Au travers le développement des compétences professionnelles, l'étudiant-e devra connaître la terminologie et comprendre les contenus de formation du programme de formation de l'école québécoise inhérents principalement à la compétence disciplinaire : « Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ». Ce cours cible un large répertoire de moyens d'action faisant appel au développement des principes de coordination et d'équilibration, à savoir la gymnastique, l'athlétisme, les arts du cirque ou autres.

Appliquer des savoirs et savoir-faire essentiels à la pratique et à l'enseignement des divers moyens d'action proposés, et ce, en accord avec les règles de sécurité et d'éthique. Acquérir des habiletés d'analyse qui sont requises pour un diagnostic pédagogique et la mise en forme d'exercices correctifs (outils d'évaluation). Exécuter et évaluer des actions motrices selon les activités d'apprentissage proposées. Intégrer les principes spécifiques de l'assistance manuelle et des éléments de base reliés à la sécurité. Planifier et mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage reliées à la compétence disciplinaire visée.

**PPK1067 Didactique des activités de combat et de duel au secondaire (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Au travers le développement des compétences professionnelles, l'étudiant-e devra connaître la terminologie et comprendre les contenus du programme de formation de l'école québécoise inhérents principalement à la compétence disciplinaire : « Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques? ». Ce cours cible un large répertoire de moyens d'action faisant appel aux principes d'action et de tactiques d'opposition au cours d'activités de combat et de duel au secondaire tels le judo, la lutte, l'autodéfense, l'escrime, les jeux de duel, le tennis, le mini-tennis, le badminton ou autres.

Appliquer des savoirs, savoir-faire et savoir-être essentiels à la pratique et à l'enseignement des activités proposées, et ce, en accord avec les règles de sécurité et d'éthique. Acquérir des habiletés d'analyse qui sont requises pour un diagnostic pédagogique et la mise en forme d'exercices correctifs (outils d'évaluation). Exécuter des actions motrices et participer à l'élaboration et à l'évaluation de plans d'action individuels et avec les pairs. Concevoir et piloter des situations d'apprentissage et d'évaluation reliées à la compétence disciplinaire visée.

**PPK1073 Stage II : initiation à l'enseignement en EPS au secondaire (PPK1014; PPK1090)**

Ce stage d'initiation permet à un-e stagiaire, durant 4 semaines consécutives, d'accompagner un-e enseignant-e associé-e spécialiste en éducation physique et à la santé (EPS) dans les différentes occupations reliées à sa tâche. Par l'observation et par la prise en charge ponctuelle de diverses activités, le-la stagiaire est initié-e aux dimensions de la profession à laquelle il-elle se destine, de même qu'à tous les aspects de la vie d'une école secondaire. Sous la supervision d'un-e enseignant-e associé-e spécialiste en EPS, le-la stagiaire est amené-e à : (a) se familiariser avec les modes de fonctionnement de l'école ; (b) s'initier aux diverses dimensions de la profession enseignante; (c) expérimenter les stratégies d'intervention en gestion de groupe ; et (d) amorcer et poursuivre certaines compétences professionnelles attendues en enseignement.

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant-e doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,2/4,3.

- En cas de grandes difficultés (cote C- et moins) à la fin du cours PPK1073 (Stage II), l'étudiant-e sera assujetti-e à un Plan de remédiation qu'il devra mettre en place pour les sessions ultérieures.
- En cas d'échec ou d'abandon, le cours PPK1073 ne peut être repris qu'une seule fois.

### **PPK1074 Stage III : enseignement en éducation physique et santé au préscolaire et primaire (9 crédits) (PPK1073; EPK1211; PPK1020; PPK1027)**

Ce stage d'enseignement permet au-la stagiaire de participer à la vie d'une école primaire tous les jours, durant 10 semaines consécutives, avec le soutien d'un-e enseignant-e spécialiste en éducation physique et à la santé (EPS). Au cours de cette période, le-la stagiaire assume graduellement une prise en charge de l'enseignement de même que divers rôles, selon des modalités d'apprentissage bien précises et une répartition spécifique du temps. Le-la stagiaire est appelé-e à poursuivre le développement de certaines compétences professionnelles ciblées lors des stages précédents et à amorcer le développement de certaines autres compétences attendues en enseignement.

Règlements pédagogiques particuliers :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant-e doit avoir complété 60 crédits du programme et avoir une moyenne d'au moins 2,3 sur 4,3.
- Les cours PPK1074 Stage III : Enseignement en EPS au préscolaire/primaire et PPK1075 Stage IV : Enseignement en EPS au secondaire doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple les PPK1074 au trimestre d'automne et PPK1075 au trimestre d'hiver suivant). Donc, l'étudiant-e qui ne rencontre pas les préalables au Stage III dès l'automne de la 3e année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français prescrit par l'université) se verra contraint à compléter son programme de baccalauréat avec une année supplémentaire.
- De plus, aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours PPK1074 Stage III : enseignement en EPS au préscolaire/primaire et PPK1075 Stage IV : enseignement en EPS au secondaire, à l'exception des cours prévus à la cinquième session (stage III) et huitième session (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme.
- En cas d'échec ou d'abandon, le cours PPK1074 ne peut être repris qu'une seule fois.
- En cas de grandes difficultés (cote C- et moins) à la fin du cours PPK1074 (Stage III), l'étudiant-e sera assujetti-e à un Plan de remédiation qu'il-elle devra mettre en place pour les sessions ultérieures.
- L'étudiant-e provenant d'une région éloignée (plus de 450 km de l'UQTR) peut faire la majorité de ses stages dans son centre de services scolaire d'origine à l'exception du stage III (PPK1074) qui doit se faire obligatoirement dans l'un des centres de services scolaires qui respecte la distance maximale autorisée.

### **PPK1075 Stage IV : enseignement en EPS au secondaire (9 crédits) (PPK1074)**

Ce stage d'enseignement permet à un-e stagiaire, durant 10 semaines consécutives, de participer à la vie d'une école secondaire. Sous la supervision d'un-e enseignant-e associé-e spécialiste en éducation physique et à la santé, le-a stagiaire assume une prise en charge de l'enseignement de même que divers rôles, selon les modalités d'apprentissage bien précises et une répartition spécifique du temps. Le-a stagiaire est appelé-e à poursuivre le développement de certaines compétences professionnelles ciblées lors des stages précédents et à consolider certaines autres compétences attendues en enseignement.

Règlement pédagogique particulier :

- Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant-e doit avoir réussi 96 crédits du programme et avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,3.
- Les cours PPK1074 Stage III : Enseignement en EPS au préscolaire/primaire et PPK1075 Stage IV : Enseignement en EPS au secondaire doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple les PPK1074 au trimestre d'automne et PPK1075 au trimestre d'hiver suivant). Donc, l'étudiant-e qui ne rencontre pas les préalables au Stage III dès l'automne de la 3e année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français prescrit par l'université) se verra contraint de compléter son programme de baccalauréat avec une année supplémentaire.
- De plus, aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours PPK1074 Stage III : enseignement en EPS au préscolaire/primaire et PPK1075 Stage IV : enseignement en EPS au secondaire, à l'exception des cours prévus à la cinquième session (stage III) et huitième session (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme.
- Le cours PPK1075 (Stage IV) ne peut être réalisé en région éloignée si le PPK1074 (Stage III) est fait à l'étranger (hors Québec), sauf dans les situations de difficultés majeures au cours du stage précédent.
- En cas d'échec ou d'abandon, le cours PPK1075 ne peut être repris qu'une seule fois.
- En cas de grandes difficultés (cote C- et moins) à la mi- stage dans le cours PPK1075 (Stage IV), l'étudiant-e sera assujetti-e à un Plan de remédiation qu'il devra mettre en place.

---

### **PPK1090 Gestion éducative du groupe en EPS**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Gérer le fonctionnement du groupe-classe », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, le cours permet à l'étudiant-e de connaître les principaux facteurs reliés à la dynamique du groupe. Etablir, maintenir et restaurer son propre système de fonctionnement pour gérer le groupe. Connaître la nature et les causes des problèmes de comportement. Développer sa propre posture professionnelle d'intervention en utilisant la pratique réflexive et les divers outils présentés au regard de la réalité des enseignant-e-s débutant-e-s. Développer des habiletés en gestion des comportements couramment observés en éducation physique et à la santé (EPS) (scénarios, stratégies, modèles d'intervention, etc.) et des stratégies pour repérer la démotivation et l'incompréhension des élèves.

Nature et caractéristiques du groupe en EPS, structure et étapes de sa transformation. Déterminants de la cohésion et leur mesure. Étude de modèles non-interventionnistes et interventionnistes. Observation des problèmes comportementaux : prévention et résolution de conflits. Implication de l'enseignant-e d'EPS dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'intervention de l'élève. Stratégies de gestion du groupe appliquées au préscolaire/primaire et au secondaire : code de vie, routines, élaboration des objectifs individuels et collectifs, gestion du temps, rôle des pairs, formation d'équipe. Soutien à l'apprentissage et à l'acquisition de l'autonomie comportementale. Principe de gradation des interventions. Particularité de la gestion de groupe en suppléance.

### **PPK1091 Approches motivationnelles appliquées à l'éducation physique et à la santé (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Soutenir le plaisir d'apprendre », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Ce cours permet à l'étudiant-e de se familiariser avec les approches motivationnelles émergentes dans le domaine de l'activité physique et de l'enseignement de l'éducation physique et à la santé (EPS). Appuyé-e sur des modèles émergents, l'étudiant-e sera amené-e à développer des stratégies qui permettent de soutenir le plaisir d'apprendre des élèves grâce à l'expérimentation d'actions pédagogiques novatrices. L'étudiant-e aura l'occasion de développer son sens critique sur les courants pédagogiques en enseignement de l'EPS.

Gestion de l'environnement éducatif et mise en œuvre d'un climat motivationnel engageant pour les élèves (soutien des besoins d'autonomie, de compétence et d'appartenance). Mesures et diagnostics des composantes motivationnelles (instrumentation et méthodes de mesure). Regard sur les principales théories comportementales et motivationnelles. Appropriation des différentes stratégies d'intervention liées à ces théories et consolidation via un projet pour la pratique enseignante. Analyse critique des connaissances liées aux déterminants psychologiques et sociaux en activité physique en vue d'un transfert dans la pratique enseignante en EPS.

### **PPK1092 Sécurité et traumatologie en activité physique (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

De façon plus spécifique, le cours permet à l'étudiant-e de définir les exigences demandées à l'enseignant-e en éducation physique et à la santé (EPS) pour assurer la santé et la sécurité des élèves. Décrire les éléments de responsabilité civile de l'enseignant-e d'éducation physique et à la santé. Intervenir à la suite d'un accident causant une blessure. Monter un plan d'urgence pour des installations sportives. Assurer une observation en continu des installations et du matériel pour prévenir les accidents. Établir des liens avec les savoirs essentiels du programme de formation de l'école québécoise, principalement liés aux compétences disciplinaires.

Épidémiologie et mécanismes des blessures couramment rencontrées en EPS. Aspects juridiques et éléments de responsabilité civile de l'enseignant-e en EPS. Apprentissage des techniques de sécurité susceptibles d'être utilisées par les enseignant-e-s en EPS des milieux scolaires, parascolaires ou extra scolaires : bandage adhésif thérapeutique, secourisme, établissement d'un plan d'urgence, manœuvres de réanimation cardio-respiratoire, entre autres. Principes de prévention des blessures en activité physique : échauffements spécifiques, dépistage des déséquilibres musculo-squelettiques, utilisation des équipements protecteurs, exercices proscrits.

### **PPK1093 Perfectionnement des habiletés motrices et aptitudes physiques**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Ce cours vise à accompagner l'étudiant-e dans la prise en charge de son développement professionnel en fonction de ses besoins liés à son répertoire d'habiletés motrices, ses aptitudes physiques, sa condition physique générale, entre autres. De manière à consolider sa posture professionnelle, ce cours amènera l'étudiant-e à mettre en place une démarche de développement professionnel au regard de trois composantes physiques : 1) habiletés motrices, 2) aptitudes physiques, 3) condition physique qui s'inscrivent



dans un parcours de littératie physique. Au terme de ce cours, l'étudiant-e devra être en mesure de démontrer une progression dans chacune de ces composantes en cohérence avec les attentes de sa profession. À partir de tests diagnostiques, l'étudiant-e exercera une analyse réflexive en continue sur sa démarche de développement professionnel.

Engagement dans une démarche de développement professionnel au regard des habiletés motrices, des aptitudes physiques et de la condition physique jugées nécessaires pour exercer la profession d'enseignant-es en éducation physique et à la santé. Analyse, élaboration, mise en œuvre et évaluation d'un plan individuel pour l'amélioration des trois composantes ciblées. Identification des retombées de la démarche et des pistes de réinvestissement en situation d'insertion professionnelle en vue de maintenir un mode de vie sain et actif.

#### **PPK1094 Animation et organisation du sport scolaire**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer les compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Au travers le développement des compétences professionnelles, l'étudiant-e devra connaître le rôle et la structure du sport scolaire dans le système éducatif québécois. Concevoir, encadrer et animer des activités sportives intra ou extramurales dans des milieux scolaires primaires et secondaires, et ce, de concert avec les membres de l'équipe-école. Considérer les particularités des milieux concernés dans la conception des activités proposées. Analyser, dans une perspective d'amélioration, les conditions de réalisation des activités.

Facteurs et rôles du sport en milieu scolaire. Le système de valeurs préconisé. Structure organisationnelle du sport scolaire : du provincial à l'école. Rôle de l'enseignant-e en éducation physique et à la santé à l'égard du sport scolaire. Analyse des différents programmes offerts dans les milieux scolaires québécois.

#### **PPK1095 Didactique de l'enseignement en ÉPS au collégial (2 crédits)**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement les compétences professionnelles au cœur du travail fait avec et pour les élèves, telles que prévues dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

À la fin de ce cours, l'étudiant-e sera en mesure d'identifier les éléments essentiels qui composent les trois compétences (Santé, Efficacité, Autonomie) du programme d'éducation physique au collégial et il pourra identifier les enjeux de la pédagogie dudit programme. À partir des visées de ce programme au collégial, la personne étudiante sera en mesure d'établir des liens avec le programme de formation de l'école québécoise en éducation physique et à la santé du secondaire (ex. moyens d'action, approches pédagogiques, méthodes d'évaluation) afin d'assurer une continuité entre les deux ordres d'enseignement.

Application des savoirs, savoir-faire et savoir-être essentiels à la pratique et à l'enseignement au collégial des divers moyens d'action proposés, et ce, en accord avec les règles de sécurité. Développement des habiletés de planification pédagogique pour assurer le transfert des apprentissages acquis au secondaire vers le niveau collégial. Planification et mise en œuvre des situations d'apprentissage permettant la progression de l'étudiant-e, à partir d'exercices correctifs et d'outils d'évaluation. Exécution et évaluation des actions motrices selon les activités d'apprentissage proposées. Intégration des principes spécifiques de l'assistance manuelle et des éléments de base reliés à la sécurité.

#### **PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant**

Tracer le portrait des connaissances actuelles relative à la culture du développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective, dans une perspective de compréhension du continuum de développement de l'élève (de la petite enfance au début de l'âge adulte) en contexte éducatif. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle de la personne professionnelle cultivée quant regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent.e. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les facteurs clés du développement social et émotionnel.

En couvrant le continuum de développement de l'élève le cours vise principalement l'appropriation et la mobilisation des connaissances relatives au(x):

- principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : théories psychodynamiques, anthropologiques, des rôles sociaux, écologiques ;
- défis et étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent selon le continuum développemental de 0 et 18 ans ;
- facteurs intrinsèques (estime de soi, identité et expression de genre, compétences émotionnelles, tempérament, cognition, etc.), extrinsèques (amitiés, climat scolaire, contexte familial, facteurs ethnoculturels (perspectives autochtones), etc.) pouvant influencer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire :

- à l'apport de la relation personne enseignante-élève comme facettes contribuant au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- difficultés liées au développement social et émotionnel (anxiété, difficultés liées à l'image corporelle et à l'alimentation, dépression, intimidation, consommation massive du numérique, par exemple) et leurs répercussions en contexte éducatif ;

---

- stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe; à l'éducation à la santé implicite et explicite selon les difficultés rencontrées.

Ce cours soutient la préparation de l'étudiant.e. à intervenir, peu importe le contexte éducatif, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler le contenu théorique entourant le développement social et émotionnel précité, au plan pédagogique. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les difficultés qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

Compétences visées :

- Compétence 1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
- Compétence 2 Maîtriser la langue d'enseignement
- Compétence 6 Gérer le fonctionnement du groupe classe
- Compétence 7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

### **TLE1042 Mobilisation du numérique en éducation physique et à la santé**

Ce cours vise à aider l'étudiant-e à développer principalement la compétence professionnelle « Mobiliser le numérique », telle que prévue dans le référentiel de compétences professionnelles en enseignement.

Dans un contexte spécifique à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé (EPS) à l'école, ce cours amène l'étudiant-e à planifier des contenus pédagogiques qui exploitent le développement des compétences disciplinaires du programme de formation de l'école québécoise. Il vise également l'utilisation éthique du numérique à des fins pédagogiques pour favoriser les apprentissages et évaluer les élèves, gérer le fonctionnement du groupe-classe, tenir compte de l'hétérogénéité des élèves et soutenir le plaisir d'apprendre. Ce cours amène enfin les étudiant-e-s à réfléchir sur les ressources numériques existantes et à y porter un regard critique sur leur utilisation.

Introduction aux équipements, logiciels et appareils numériques en contexte d'enseignement. Distinction de la pratique numérique logistique versus pédagogique. Expérimentation du numérique visant à bonifier les stratégies d'enseignement de l'EPS.